



HAL
open science

L'injure onomatopéique, une forme de violence langagière au Gabon

Cédric Ondo Obame

► **To cite this version:**

Cédric Ondo Obame. L'injure onomatopéique, une forme de violence langagière au Gabon. *Revue des oralités du monde*, 2024, 3-4, pp.65-78. hal-04823845

HAL Id: hal-04823845

<https://hal.science/hal-04823845v1>

Submitted on 6 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Revue des oralités du monde

N° 3-4
2^e semestre 2024

Varia



Inalco – Plidam



Publié avec le soutien de l'équipe de recherche Pluralité des langues et des identités : didactique, acquisition, médiations (PLIDAM EA 4514 – INALCO)

ISSN 2970-6769 (imprimé)

ISSN 2971-2289 (en ligne)

ISBN 978-2-487259-02-7

© Les Oralités du monde, Paris, décembre 2024

Sommaire¹

Éditorial.....	11
Ramazan PERTEV Histoire de la recherche en oralité kurde.....	13
Ursula BAUMGARDT et Fatima-Zohra EL AÏHAR Méthodologie de la recherche documentaire en littérature orale	29
Abdellah ABDENBAOUI Variabilité interculturelle : « Aïcha des Cendres », un conte oral des tribus Béni Zemmour (Maroc)	53
Cédric ONDO OBAME L'injure onomatopéique, une forme de violence langagière au Gabon ..	67
Louise OUVRARD La parole qui unit : le <i>kabary</i> malgache	79
Hanitra Sylvia ANDRIAMAMPINANINA Enjeux de l'oralité dans les pratiques socioculturelles : le <i>zaka</i> « parole de gestion sociale » à Madagascar	91
Cyril VETTORATO Écoute ethno-poétique d'une performance radiophonique de Sun Ra ..	103

¹ Pour plus d'informations sur les auteurs, voir « Annuaire des oralistes » sur le site des ODM : <https://oralites-du-monde.huma-num.fr/annuaire-des-oralistes/>.

L'injure onomatopéique, une forme de violence langagière au Gabon

Cédric ONDO OBAME

Inalco/Lacito (Paris) – Université Omar Bongo, Laboratoire d'anthropologie (Libreville)

Résumé

L'analyse de l'injure en tant que pratique langagière en contexte d'oralité illustre le fait que parmi les populations gabonaises, l'injure n'est pas que verbale, écrite ou symbolique, mais également onomatopéique. Elle est traduite par un ensemble de signes sonores intégrés dans les interactions et pratiques langagières quotidiennes. Présente aussi bien dans les langues gabonaises qu'en français, langue officielle du pays, l'injure onomatopéique est une forme de violence langagière symbolique visant directement le destinataire. Pour appréhender le caractère injurieux d'un terme ou signe sonore onomatopéique, il est nécessaire de se référer au contexte social de la pratique langagière à laquelle elle appartient. Les exemples cités dans cet article sont majoritairement en fang et en français.

Mots clés

Injure, onomatopée, pratique langagière, violence langagière, Gabon

Abstract

Onomatopoeic insults, a form of language violence in Gabon. The analysis of insults as a language practice in an oral context illustrates the fact that among Gabonese populations, insults are not only verbal, written or symbolic, but also onomatopoeic. It is translated into a set of sound signs that are integrated into everyday interactions and language practices. Present in Gabonese languages as well as in French, the country's official language, onomatopoeic insults are a form of symbolic language violence aimed directly at the addressee. To understand the insulting nature of an onomatopoeic term or sound sign, it is necessary to refer to the social context of the language practice to which it belongs. The examples cited in this article are drawn mainly from fang and french.

Keywords

Insult, onomatopoeia, language practice, language violence, Gabon

Introduction

La société gabonaise comprend près d'une cinquantaine de communautés ethniques (Raponda-Walker, 1924 ; Mouguiama-Daouda, 2005) dont chacune présente une identité socioculturelle spécifique et des repères sociolinguistiques, enracinés dans les langues africaines en présence¹. Le français, langue anciennement coloniale, est la langue officielle du pays.

Nous nous intéressons ici aux langues gabonaises, dans la mesure où elles intègrent plusieurs types d'onomatopées dans la communication quotidienne et notamment dans l'interlocution. Quel que soit l'endroit où on se trouve à l'échelle du pays (en province ou à Libreville la capitale), ces onomatopées sont fréquemment formulées de façon vulgaire lorsqu'il s'agit d'exprimer des injures. Elles contribuent aux échanges linguistiques chez les enfants, adolescents et adultes des deux sexes, en fonction d'une situation sociale bien précise. Nous les examinons à travers un corpus (*infra*) comprenant surtout le fang (Akomo-Zoghe, 2010 ; Mba-Mbegha, 2019) mais également le français.

Selon une définition courante, une onomatopée est un mot dont la prononciation imite ou prétend imiter un bruit naturel ou artificiel (*Le Robert*, 2010). Les onomatopées peuvent ainsi avoir l'objectif de traduire des sentiments, des sensations, des émotions, des idées, des signes, des messages, etc. (Nouhet-Roseman, 2010 ; Kleiber, 2017 ; Meinard, 2023).

Cet article met l'accent sur les onomatopées qui impliquent l'injure exprimée dans les pratiques langagières des Gabonais. Généralement perçue comme une violence verbale, l'injure atteint l'honneur, bafoue la renommée et sème le trouble dans la cité (Fisher, 2004). Il s'agit de tout comportement porteur d'un jugement négatif ou dégradant envers autrui (Tardivel, 2019 : 85-89). Au Gabon, plusieurs travaux notamment en sciences du langage (Ondo Mendame, 2012), en droit², en politique (Ossé, 2020), en histoire (Kombila, 2020) et en écoanthropologie (Kialo, 2023) analysent la caractéristique de l'injure qui sous-estime, discrédite, dévalorise exprime le dégoût et le manque d'intérêt, pour le propos d'un interlocuteur. Cependant, sous l'angle onomatopéique, cette question n'a jamais été abordée.

Il nous a semblé intéressant de mener notre réflexion à travers l'approche anthropologique des pratiques langagières (Duranti, 1994 ; Bornand & Leguy, 2013), en accordant une attention particulière à l'ora-

¹ Pour une présentation synthétique des langues africaines et des situations sociolinguistiques complexes en Afrique, Henry Tourneux, <http://ellaf.humanum.fr/langues-africaines/>.

² Voir le Code pénal du Gabon, Loi n°042/2018 du 05 juillet 2019, articles 442 à 445).

lité. En effet, l'oralité¹ suppose et crée un contexte de communication directe, ce qui est particulièrement délicat dans le cas de l'injure. Bon nombre d'interlocuteurs ont déclaré avoir souvent été profondément offensés et vexés par l'usage de certains termes ou signes sonores à caractère injurieux ou de mépris à leur égard. D'après eux, ces expressions sont certes brèves, mais restent significatives et marquent un profond manque de respect vis à vis d'autrui. Nous essaierons de comprendre le fonctionnement des termes et signes onomatopéiques en partant des exemples réunis dans cet article.

Cette contribution s'appuie sur la collecte et l'analyse de signes onomatopéiques injurieux et marqueurs de mépris qui sont souvent formulés dans les échanges langagiers quotidiens, auprès d'interlocuteurs gabonais, hommes et femmes, âgés de plus de 20 ans en moyenne. Nous avons réalisé la collecte de ces signes onomatopéiques à partir d'entretiens ethnographiques et par la participation aux interactions langagières lors des différentes missions de terrains menées au Gabon entre 2017 et 2020, au sujet des pratiques halieutiques chez les Fang (je suis locuteur de la langue). Chaque fois, nous avons également relevé les formes onomatopéiques facilement identifiables, en notant les situations d'énonciation.

1. Pratiques de l'injure dans la vie sociale

La pratique de l'injure est présente dans les interactions langagières des communautés humaines. Les invectives et les expressions de mépris font partie de la vie sociale.

De nos jours, l'injure a le caractère d'une violence langagière et symbolique. Dans sa thèse de doctorat en histoire et civilisations de l'Antiquité, portant sur l'usage de l'injure dans la vie publique et dans les discours politiques d'Auguste à Néron, dans la Rome antique, Kombila Yebe (2020 : 8), souligne que :

L'usage de l'injure semble ainsi répondre à trois fonctions essentielles à l'époque d'Auguste et ses successeurs Julio-Claudiens : on injuriait soit pour condamner ou accuser un adversaire politique, soit pour offenser volontairement sa cible, soit on le faisait dans la plupart des situations politiques pour discréditer, atteindre la *dignitas* et la *reputatio* d'un empereur, potentielle cible des injures politiques.

En fonction de la motivation, du statut social, de la situation d'énonciation, ou même avec un enjeu spécifique, l'injure est proférée pour condamner, accuser, offenser, discréditer, déstabiliser, atteindre la dignité et la réputation de la personne ou de l'institution ciblée. Son usage n'est donc pas fortuit, car insulter a un objectif sous-jacent dans les interactions langa-

¹ Voir les définitions du concept d'« oralité » dans les numéros 1 et 2 de la présente revue.

gières. Lors de nos recherches ethnographiques en 2020 dans la capitale du Gabon, Libreville, auprès de quelques familles de pêcheurs côtiers et de personnes à divers autres statuts sociaux, un interlocuteur a pu nous signifier à ce propos : « On n’insulte pas pour rien, il y a toujours une raison qui nous pousse à le faire ». Il a ajouté : « Quand on insulte quelqu’un, on sait déjà nous-même à quoi on fait référence ».

En s’intéressant aux injures en rapport avec l’écosystème forestier dans la société pové du Gabon, Paulin Kialo (2023) insiste également sur les caractéristiques de l’injure. Il rappelle la violence symbolique et langagière de l’injure tout en montrant qu’elle dépend de la société concernée et de l’organisation sociale sous-jacente. De cette étude, il ressort également que l’injure permet l’identification d’un écosystème, d’un domaine social ou d’une pratique socioéconomique donnée. Le cas de la forêt a ainsi permis à l’auteur de comprendre l’injure comme un outil d’analyse capable de cerner les systèmes de pensées et de représentations locales des communautés vis-à-vis de l’écologie forestière environnante. Ainsi, lorsque les Gabonais disent, par exemple, de quelqu’un qu’il a « la tête comme une noix de coco », cette injure établit un lien entre la noix de coco qui est l’élément végétal, et la tête de la personne insultée. Il s’agit donc d’une représentation imagée en rapport avec l’écologie environnante, sous la forme d’injure.

L’injure se présente comme un comportement, une identité chez celui ou celle qui en est l’auteur. En réalité, chaque contexte social suscite une catégorie d’injures spécifiques, car il détermine et oriente leur formulation et leur sens.

2. La forme onomatopéique de l’injure au Gabon

La dimension onomatopéique de l’injure relève du contexte spécifique de communication, ici l’oralité. En anthropologie des pratiques langagières notamment chez des auteurs tels qu’Alejandro Duranti (1994), Sandra Bornand et Cécile Leguy (2013), le contexte et la situation (d’énonciation) d’un acte ou d’un échange langagier reste le principal outil d’analyse, car il permet de comprendre leur sens. À ce niveau, l’anthropologie linguistique et son précurseur, l’ethnolinguistique de Geneviève Calame-Griaule (1970), partagent un intérêt commun qui est celui de contextualiser les propos et les textes oraux par rapport à la situation d’énonciation.

Le cas de l’onomatopée est particulièrement intéressant car il traduit certains savoirs des populations souvent non explicités, ce qui confère à « l’injure onomatopéique » une dimension socioculturelle. En effet, en oralité, l’environnement naturel et social dans lequel s’inscrivent les onomatopées est connu des interlocuteurs présents. Cette situation fonde le caractère communicatif et sémantique de l’injure onomatopéique. Les exemples qui suivent illustreront ce fonctionnement.

3. Exemples d'injures onomatopéiques

Les sept exemples d'injures onomatopéiques collectées soulignent leur fonction communicative. C'est grâce à la connaissance des contextes d'énonciation dont elles relèvent qu'il est possible d'appréhender le sens sous-jacent de ces injures au sein de la population gabonaise.

(1) *tʃip* ! trépigner d'agacement ou de mépris

En fang du Gabon, *tʃip* ! a le sens de « trépigner ». L'onomatopée traduit l'acte de trépigner et exprime l'agacement par rapport à une situation, vis à vis d'une personne, ou à propos d'une certaine monotonie de faire, de dire, d'agir ou de s'exprimer, qu'on n'arrive plus à supporter. D'autres communautés gabonaises expriment la même idée : les Gisir disent *dikula*, les Punu disent *u-fiotule* tandis que les Sangu disent *n-zokule*. Ces expressions marquent dans ces différentes langues une contrariété soudaine allant de l'agacement au mépris.

En tant qu'onomatopée, en fonction de la formulation sonore, on a l'impression d'entendre un pneu ou un ballon qui perd de l'air à travers sa valve ou par un trou dans sa paroi. Le son produit peut évoquer celui qui est produit lorsqu'on « tire » sa propre salive à l'intérieur de sa bouche en contractant simultanément les lèvres, les incisives et le bout de la langue. D'après les interlocuteurs interrogés, le son produit est très désagréable à écouter, peu importe la situation. Imiter ce son au cours d'une conversation serait incongru, inapproprié, car il exprime l'agacement chez l'énonciateur et il insulte le destinataire qui finit souvent par se sentir méprisé et donc insulté. L'utilisation exprime un manque de savoir-être ou de savoir-vivre vis-à-vis d'autrui.

La même interjection *tʃip* ! peut être par ailleurs traduite par les expressions telles que : « c'est du n'importe quoi ; ce que tu dis n'est pas vrai ; tu m'énerves, etc. ». Parfois accompagnée d'interjections comme *ʃh* ! ou *áh* ! (*ʃh* !... *tʃip* ! ou *áh*... *tʃip* !), cette onomatopée présente un caractère injurieux plus marqué lorsque l'échange langagier pendant lequel il est produit a lieu entre un jeune et un adulte, ou avec un individu d'un rang supérieur à soi. Dans ces cas de figure, nous avons observé que l'adulte ou l'individu de rang supérieur finit par s'irriter parce qu'il se sent humilié et méprisé par la jeune personne qui a énoncé l'onomatopée. Ce comportement sera alors considéré comme un acte irrespectueux et injurieux. Pire, si on est dans une situation de chamaillerie entre deux ou plusieurs protagonistes, l'usage d'une telle onomatopée incite très souvent à la bagarre et ouvre la voie à des menaces, voire à d'autres injures clairement énoncées verbalement.

(2) *huŋ-huŋ* ! marque de mépris, refus, dégoût et doute

Tout comme *tʃip* ! (trépigner), *huŋ-huŋ* ! est également souvent utilisée. Considérée comme une injure, elle exprime plusieurs réalités à la fois, notamment un mépris profond, un refus, un dégoût voire un doute vis-à-vis de celui à qui on l'adresse. Le caractère onomatopéique de cette expression repose sur le fait qu'elle évoque le bruit pâle d'un ronflement de moteur. Prononcé de façon accentuée « *huuuuŋ-huuuuŋ !!!* », le son de cette expression est très désagréable à écouter, surtout quand il est produit au cours d'une dispute. C'est comme si celui qui le produit imitait le ronflement d'un moteur pour accentuer son mécontentement, son dégoût, son refus par rapport à une situation bien précise ou vis-à-vis d'une personne. Il méprise ouvertement la personne qui est en face de lui, comme si cette dernière n'avait absolument aucune valeur à ses yeux.

Pour produire ce son, l'énonciateur comprime son nez en réalisant une expiration fortement accentuée de l'air, accompagnée d'une mimique évoquant quelqu'un qui sent une forte odeur putride et nauséabonde. Le son associé à la grimace traduit davantage le manque de considération, le non-respect, l'injure vis-à-vis de celui qui est en face. Une telle expression faciale au cours d'un échange langagier entre deux individus est une grande offense, un affront que les personnes cibles sont souvent obligées de « laver » en exprimant leur mécontentement.

Certains interlocuteurs sur le terrain m'ont appris que *huŋ-huŋ* ! était très mal perçu, surtout si une jeune personne s'adressait à un adulte. Cette personne serait qualifiée de « impolie » et d'irrespectueuse. J'ai ainsi pu entendre des phrases comme celles-ci en fang et en français : « On ne fait pas ça à une grande personne » ou : « Un enfant qui fait ça à une grande personne est impoli et bête, il n'a aucune éducation de base... ». Il s'agit donc d'une expression qui va jusqu'à briser toute notion de respect intergénérationnel. En revanche, lorsqu'elle est prononcée entre deux individus d'une même tranche d'âge ou d'une même génération, l'expression est tout simplement considérée comme un non-respect qui suscite une réaction immédiate, par exemple : « Tu dis *huŋ-huŋ* à qui ? C'est à toi-même, pas à moi » ou « Toi-même *huŋ-huŋ !!!* ». Ce sont des répliques langagières pour traduire la colère et la gêne de ceux à qui cette expression est adressée.

(3) *prùp* ! refus et désaccord irrespectueux

Ce son aigu marque un refus ou un désaccord vis-à-vis de l'interlocuteur. Le son est prononcé tantôt de façon brève *prùp* !, tantôt longue *prùùùùùùp* ! ; il est de plus en plus intégré dans les conversations des enfants et des adultes. Quant à sa signification onomatopéique, elle se réfère à sa similarité avec le son qui se produit lorsqu'on « évacue des gaz » et qu'on fait un « pet » de façon audible. Les deux sons sont similaires, à la différence que le premier est intentionnel, tandis que le second est plutôt inattendu. Certains interlocuteurs nous ont fait savoir qu'ils arri-

vent à : « imiter les pets pour amuser leurs proches. Par conséquent, ceux-ci se sentent souvent gênés en pensant que ces pets sont réels, alors que non... ! ».

Dans certains cas, nous avons noté que produire ce son du « pet » pour dire « non » ou pour exprimer son désaccord peut offenser l'interlocuteur. Il est inadmissible qu'un enfant ou une jeune personne dise *prup* à un aîné ou à un adulte. Car cela marque le non-respect. Même s'il s'agit d'exprimer son désaccord, ce n'est pas la bonne façon de l'exprimer, car on fait tout de suite le rapprochement avec le « pet ». Or, comme dans de nombreuses sociétés, les sons se rapportant aux fonctions corporelles, relèvent de tabous.

(4) *tòq* ! et *gàq* ! marqueurs dépréciatif et injurieux

Selon les observations faites lors de mes enquêtes de terrain à Libreville en juillet 2018, ces marqueurs sont surtout utilisés par les femmes entre 15 et 30 ans environ. Elles concernent des habitus et des expressions communs en milieux ruraux et urbains. En effet, les femmes les utilisent particulièrement pour minimiser ou déprécier l'autre volontairement ou involontairement, lors d'un échange langagier. Ces expressions sont considérées comme des injures, d'autant plus que l'énonciatrice peut toiser de haut la personne visée. Comme dans les exemples précédents, de telles expressions sont une façon de sous-estimer et de manifester un profond dédain à l'égard du destinataire.

En tant qu'onomatopées, ces sons s'apparentent à ceux que produisent des gouttes d'eau lorsqu'elles tombent sur une surface liquide ou solide. Ce son en lui-même n'est pas très gênant, mais c'est le rapport établi avec la goutte d'eau qui est important. En effet, l'idée du mépris et de l'injure repose sur le fait qu'en reproduisant ce son, on sous-entend que le destinataire est estimé à la valeur d'une goutte d'eau : il est sans grande importance, car une goutte d'eau ne vaut rien toute seule. Elle a tendance à se perdre ou s'évaporer facilement. Une interlocutrice nous a ainsi révélé qu'elle utilisait l'onomatopée *tòq* comme injure pour repousser des hommes qui lui faisaient des avances déplacées en utilisant des expressions comme : « Fous moi le camp..., *tòq* ! ».

Dans un autre sens, cette onomatopée est perçue comme une réaction au goût acide ou amer d'un aliment. D'après certains témoignages, on a tendance à réagir spontanément à ces goûts en faisant *tòq*. Ainsi, le caractère dépréciatif, injurieux et méprisant de cette onomatopée s'explique par le fait que la personne à qui on s'adresse est jugée amère et méprisante, comme quelqu'un dépourvu d'intérêt.

(5) *tídí híhí* ! expression du ridicule et du manque de considération

Tídí híhí ! est une expression dentale fréquemment formulée et employée en fang. Elle exprime le ridicule, l'absence de valeur ou de consi-

dération. Prononcé de façon rallongée telle que « *tiiiiídí / hiiiiíhí* », elle signale le fait que l'énonciateur voit le destinataire comme un moins que rien, comme quelqu'un de ridicule et sans intérêt.

Certains témoignages nous ont appris que cette expression peut être volontaire ou involontaire au cours d'un échange langagier. Pour certains interlocuteurs, elle est quasiment devenue automatique pour répondre à tout ce qui a trait au ridicule dans les conceptions et représentations langagières : chaque fois qu'on est face à une quelconque information ou situation qui tend à la moquerie, qui va à l'encontre du bon sens ou de la normalité, *tídí* ou *híhí* surgit. On précise également que cette expression est toujours suivie d'un sourire narquois qui met l'accent sur l'idée de moquerie. C'est ce qui implique la dimension de l'injure vis-à-vis de l'autre.

Quant à la dimension onomatopéique de cette expression, elle fait référence, soit au son des « pleurs » *bibí*, qui ne sont pas réels et dont on fait usage juste pour déstabiliser et embêter un destinataire ; soit au son d'un « rire moqueur ». Dans ce cas, l'expression *tídí / híhí* est souvent accompagnée par « *huŋ-huŋ* » présentée *supra*, afin d'insister davantage sur le manque de considération manifesté vis-à-vis du destinataire. J'ai ainsi entendu des formulations telle que : « *híhí / tídí, ... huŋ-huŋ* » pour traduire la moquerie, adressée à quelqu'un qui ne tient pas ses promesses ou qui ne respecte pas sa propre parole ; l'expression peut également être utilisée lorsqu'on veut traiter quelqu'un de menteur.

(6) *fyt !* une interjection impérative qui force irrespectueusement le silence

L'interjection *fyt !* renvoie à des expressions comme « parler moins fort », « parler à voix basse », « se taire », « ne rien dire », « fermer la bouche », etc. Souvent ordonnée de façon impérative et accompagnée d'un geste du doigt (index) en vertical sur la bouche, elle demande le silence. Lorsqu'on se trouve dans un lieu très bruyant et qu'on veut à tout prix le silence, le son du *fyt !* est souvent très accentué et rallongé en prononciation tel que : *fytytytytyt !* Cela veut dire qu'il faut un silence absolu séance tenante. La dimension impérative qui caractérise cette interjection implique souvent l'injure vis à vis d'autrui.

Au cours de nos échanges avec certains interlocuteurs, nous avons appris que le son *fyt !* intervient beaucoup dans les moments de grande concentration ou pendant des moments de communication importante. Les contextes qui ont souvent été cités dans ce cadre sont : les lieux de cultes (églises), les discours publics, les moments de discussion entre deux belles familles lors des mariages coutumiers, les salles de classe, les salles de cinéma, etc. Lorsqu'on prend part à l'un de ces moments où le silence est une exigence de mise, il est fort probable d'entendre quelqu'un dire *fyt !* pour attirer l'attention et inviter ceux qui sont présents au silence, en cas de bruit ou de digression inutile.

En tant qu'onomatopée en contexte gabonais, le son *fyt* fait surtout référence au son des chutes d'eau ou d'un gaz qui s'échappe d'une bombe. En effet, certains de nos interlocuteurs ont souligné que ce son est proportionnel à l'intensité d'une chute d'eau donnée. Plus la chute est haute, plus le son qui se produit est fort et assourdissant. C'est l'impression d'assourdissement qui est reprise sous forme onomatopéique pour demander le silence lors d'une discussion ou dans un lieu bien précis. Quant à la dimension du « non-respect » ou d'injure de cette onomatopée, elle repose sur le fait que l'émetteur du *fyt !* pour demander le silence se retrouve parfois en train de frustrer, contraindre, s'interrompre, voire manquer de respect à celui qui parle. En disant *fyt !* à quelqu'un ou dans une salle par exemple, le fait est qu'on décide d'ignorer la valeur, le statut ou les dires de ceux qui sont autour de nous, car tout ce qui importe c'est qu'il y ait silence. Plusieurs personnes ont souligné qu'elles se sont senties déshonorées et honteuses parce qu'on leur a sorti un *fyt !* D'autres personnes interrogées ont même relevé :

C'est une humiliation, une injure de se faire imposer le silence comme si on était incapable de se taire soi-même ou comme si on n'était pas conscient de l'importance de ce qui était en train de se produire.

Cela signifie donc que l'utilisation du *fyt !* est parfois inappropriée et qu'elle peut être interprétée comme une injure.

(7) *psit !* siffler pour interpeller quelqu'un – un acte irrespectueux

L'une des expressions langagières utilisées couramment au Gabon pour interpeller une personne est le sifflement *psit*. Qu'on connaisse la personne ou non, on a tendance à articuler ce son aigu.

Nous avons souvent observé l'usage de ce sifflement par les hommes lorsqu'ils interpellaient des filles dans la rue pour les draguer ou pour leur faire la cour. De même, lorsque quelqu'un se trouve à grande distance de la personne interpellée, l'énonciateur peut préférer le sifflement pour ne pas « attirer l'attention des gens qui vont se retourner pour voir la personne qu'on appelle ». Cela signifie que le sifflement *psit* a certainement son utilité, mais il peut également devenir nuisible en fonction de la situation et de l'interprétation qu'on en fait.

La dimension onomatopéique du *psit* fait référence au son d'un sifflet, bien que la sonorité ne soit pas exactement la même. Quant à la dimension d'injure de cette onomatopée, elle est liée à l'insistance et la répétition du sifflement. Ainsi, une interlocutrice nous a fait savoir qu'elle s'était sérieusement fâchée contre un homme qui l'avait interpellée en sifflant. Elle a précisé que le monsieur avait répété l'acte à plusieurs reprises, mais qu'elle avait choisi d'ignorer l'interpellation et de continuer à marcher sans s'arrêter, bien qu'elle sache que c'est elle qui était concernée. En s'arrêtant

enfin, elle est allée vers ce dernier et l'a menacé. Nous avons même assisté à plusieurs cas de ce type.

Conclusion

Considérée comme une violence verbale dans les pratiques et les jeux de langage, l'injure déstabilise, méprise, bafoue l'honneur, la dignité des individus et trouble l'ordre social établi.

Les onomatopées injurieuses sont prononcées à des moments spécifiques de la vie quotidienne, notamment lors de disputes, de grosses querelles, de discours, réprimandes, blagues, moqueries, interpellations, circonstances contraignantes, etc. En fonction de chaque situation, des sons spécifiques sont articulés. Nous avons observé plusieurs sons : (1) ballon ou chambre à air percée ; (2) moteur en marche ; (3) pet ; (4) gouttes d'eau qui tombent sur une surface solide ou liquide ; (5) chute d'eau ; (6) sifflet.

Selon les cas, certains de ces sons sont produits de façon réfléchie, tandis que d'autres sont des réactions spontanées. Appréhendés dans le cadre langagier, ils expriment l'agacement, le mépris, le refus, le dégoût, le ridicule et le non-respect vis-à-vis d'autrui.

L'injure onomatopéique relève des pratiques langagières et des savoirs et savoir-faire des communautés. Il serait donc intéressant d'approfondir son analyse aussi bien au Gabon qu'ailleurs, afin de relever plus d'onomatopées à caractère injurieux pour compléter la collecte non exhaustive de cet article. Par ailleurs, l'injure, en dehors de son caractère onomatopéique, pourrait-être abordée dans le cadre langagier (Mendame, 2012), politique (Kombila Yebe, 2020 ; Ossé, 2020), forestier (Kialo Paulin, 2023), etc.

Une approche complémentaire serait d'étendre la recherche à des onomatopées remplissant des fonctions différentes : l'étonnement, l'admiration, la compassion, entre autres. L'enjeu pour l'analyse de la communication en contexte d'oralité est important. En effet, l'onomatopée, le son expressif, se substitue au mot. Elle est accompagnée ou non de mimique et de gestuelle spécifiques, illustrant ainsi toute sa complexité dans la conversation courante et dans l'interlocution.

Références

- AKOMO-ZOGHE, Cyriaque Simon-Pierre (2010), *Parlons fang. Culture et langue fang du Gabon et d'ailleurs*, Paris, L'Harmattan, 295 p.
- BORNAND, Sandra & LEGUY, Cécile (2013), *Anthropologie des pratiques langagières*, Paris, Armand Colin, 208 p.
- CALAME-GRIAULE, Gèneviève (1970), « Pour une étude ethnolinguistique des littératures orales africaines », *Langages*, n°18, L'ethnolinguistique, sous la direction de Bernard Pottier, pp. 22-47.
- DURANTI, Alejandro (1994), *From Grammar to Politics: Linguistic Anthropology in a Western Samoan Village*, California, University of California Press, 232 p.
- FISHER, Sophie (2004), « L'insulte : la parole et le geste », *Langue française*, n°144, pp 49-58.
- KIALO, Paulin (2023), *Les injures de la forêt chez les Pové du Gabon*, Paris L'Harmattan, 128 p.
- KLEIBER, Georges (2017), « Du cri de douleur au signe de douleur : l'interjection Aïe ! », *Synergies Pays Scandinaves*, n°11-12, p.113-133.
- KOMBILA, Yebe Makoundou Jean-Mariole (2020), « Usage de l'injure dans la vie publique et dans les discours politiques d'Auguste à Néron : essai de réflexion sur son enjeu et son impact politique », Thèse de doctorat en histoire et civilisation de l'Antiquité, Sorbonne Université, École doctorale I Mondes antiques et médiévaux, 324 p.
- Loi n°042/2018 du 05 juillet 2019 portant Code pénal (JO 2019-27 bis sp), promulguée par le décret n°00099/PR du 5 juillet 2019 portant promulgation de la loi n°042/2018 portant Code pénal (JO 2019-27 bis sp), 141p.
- MBA-MBEGHA, Kévin Colbert (2019), « Littérature en fang », *ELLAF, La Bibliothèque numérique des littératures en langues africaines*, <http://ellaf.huma-num.fr/>
- MEINARD MARUSZKA, Ève Marie (2023), « Les onomatopées et la distinction langue/parole », *ResearchGate*, pp 1-40.
- MOUGUJAMA-DAOUDA, Patrick (2005), *Contribution de la linguistique à l'histoire du Gabon. La méthode comparative et son contenu bantu*, CNRS E, Paris, 174p.
- NOUHET-ROSEMAN, Joëlle (2010), « Maji maji, regard sur les onomatopées », *Cliniques méditerranéennes*, Éditions Érès, n° 81, pp167-179.
- OSSÉ, Lionel (2020), « Les Gabonais demandent plus de liberté d'expression, mais pas pour critiquer le président », *La Dépêche* n° 391, Édition Afrobarometer, Ghana, pp 1-10 p.
- RAPONDA-WALKER, André (1992), « Les tribus du Gabon », *Bulletin de la Société des Recherches*, n°4, pp 55-99.
- REVUE DES ORALITÉS DU MONDE, n° 1, 1^{er} semestre 2023 ; n° 2 2^e semestre 2023.

- TARDIVEL, Chloé (2019), « Le délit d'injure verbale d'après les statuts communaux de la Marche d'Ancône (Italie, xive–xve siècles », *Questes*, n°41, pp 85-105.
- TOURNEUX, Henry (2019), « Langues africaines », ELLAF, La Bibliothèque numérique des littératures des langues africaines, *Dictionnaire des concepts*, <http://ellaf.huma-num.fr/langues-africaines/>.